



Dégât des eaux sur oeuvres manuscrites

Par **Martha2021**, le **17/09/2021** à **09:35**

Bonjour, locataire, j'ai subi un dégât des eaux dans mon appartement en raison d'un dysfonctionnement dans le raccordement des canalisations dans mon domicile.

Ce dégât a provoqué la dégradation des partitions musicales manuscrites indispensables à l'exercice de mon activité d'artiste auteur.

Comment estimer la valeur de ces partitions et puis-je espérer une indemnisation financière de mon assurance pour ce préjudice?

Merci